Le jeudi 29 octobre 2026

Office de participation publique de Longueuil
info@oppl.quebec

Objet : Implantation de l'obligation de la carte Accès-Longueuil pour les non-résidents

Mesdames les Commissaires,

Je suis un choriste de la Chorale Arc-en-Ciel de Longueuil et non-résident de Longueuil. Je désire vous faire part de mes préoccupations concernant l'implantation de l'obligation, pour les non-résidents, de détenir la carte Accès-Longueuil pour participer aux activités de la Chorale Arc-en-Ciel de Longueuil, un organisme reconnu par la Ville de Longueuil.

Avant tout, afin de préserver l'intégrité de notre chorale; j'aimerais que vous sachiez que mon expérience avec la chorale demeure unique. Vous savez surement que les chorales se forgent à partir d'amitiés et de connaissances sans contrainte du lieu où nous habitons; ce qui demeure mon cas. Le pouvoir de chanter! C'est surtout pour nous faire du bien et faire du bien aux personnes qui en ont le plus besoin. C'est également pour le bien que nous procure notre engagement à travers toute la communauté. La chorale, ce sont plusieurs prestations annuelles, c'est une implication continuelle dans les activités offertes par le réseau des établissements des personnes âgées de la municipalité; et enfin c'est sans compter sa présence aux divers évènements de la ville.

J'ai pris connaissance du mémoire présenté par ma Chorale à l'Office de participation publique de Longueuil, et je suis en accord avec son contenu et les positions qui y sont énoncées. Je tiens à vous signifier que l'obligation de défrayer les coûts supplémentaires découlant de

l’implantation de la carte Accès-Longueuil, en plus de la cotisation que je dois verser à la Chorale annuellement, m’amènera à reconsidérer ma participation à la Chorale.

En conséquence, je crois vraiment que plusieurs choristes feront comme moi, et que cela aura donc pour effet de restreindre sérieusement les activités de la Chorale dans son offre de concerts et diminuera, par le fait même, son rayonnement dans la communauté de Longueuil. Plusieurs autres personnes qui voudront se joindre à la Chorale seront aussi freinées par l’imposition de ce tarif supplémentaire. Ultimement, tout ceci aura sûrement comme résultat d’entraîner une hausse de cotisation pour les choristes résidents de Longueuil qui resteront actifs au sein de la Chorale.

J’espère que les préoccupations et les propositions de la Chorale et de ses membres seront entendues et compteront dans votre décision.

Je vous remercie de l’attention que vous porterez à cette lettre, et je vous prie d’agréer, Mesdames les Commissaires, mes salutations distinguées.

Martin Picard

Signature numérique de
Martin Picard
Date : 2026.10.30 00:08:18
-04'00'

Martin Picard
Delson (Québec)